



Tous les mois, l'équipe d'animation de l'UR13, souhaite diffuser et mettre à l'honneur 3 auteurs par mois. Il appartiendra à chaque club de proposer une série cohérente de 15 à 20 photos maximum, d'un auteur que ces clubs auront choisi. Il va de soi que ces auteurs s'engagent à fournir, par écrit, un droit de diffusion des photos présentées et si une personne est présente sur ces photos, une autorisation d'utilisation d'image doit être jointe à ce dossier.

Comment le choix des clubs se fera ?

Ce choix se fera en fonction du numéro croissant d'adhésion du club à la FPF et le premier de la liste est le Club **Image 2000**, le deuxième, le **Photo Club de Martigues**, le troisième le **Photo Club Antoine Santoru** et ainsi de suite jusqu'aux derniers clubs adhérents.

Tous les mois, ces auteurs seront présentés dans une rubrique qui s'intitule : « **3 auteurs par mois** ». Parallèlement à cette diffusion, un livret PDF par dossier, sera réalisé et pourra être téléchargé directement sur le site.

L'envoi de ces séries sera effectué directement par internet, par le moyen que vous aurez choisi, Wettransfer, Smash etc.

- Toutes ces séries devront être envoyées simultanément à la présidente de l'**UR 13**, madame **Francine Chich** et au webmaster du site, **Marcel Boi** qui s'occupera également de la mise en page des livrets PDF.
- La série présentée devra avoir un titre.
- Les photos pourront être en couleur ou en noir et blanc avec un poids maximum de 2 M° par image, au format horizontal ou vertical.
- Il serait souhaitable que les auteurs se présentent, dans une courte biographie et expliquent leur démarche, concernant la série présentée.
- Les auteurs devront joindre également un portrait, en situation ou autre.
- **Si un club ne fait pas parvenir dans les temps un dossier, nous passerons au club suivant.**
- En faisant parvenir leur dossier, les auteurs s'engagent à autoriser la diffusion de leurs photos et le téléchargement des livrets créés pour la rubrique.

C'est la raison pour laquelle, il n'est pas nécessaire d'attendre et vous pouvez d'ores et déjà commencer à proposer un auteur de votre club.

IMPORTANT : La rubrique « 3 auteurs par mois », est réservée uniquement aux auteurs fédérés de l'UR13 à jour de leur cotisation pour la saison 2020/2021. Il ne s'agit pas d'un concours, donc les dossiers et photos présentés dans cette rubrique pourront concourir dans toutes les compétitions de l'Union Régionale.

Cette rubrique débutera le 1^{er} janvier 2021, ce sera en quelque sorte un cadeau de nouvelle année de l'équipe d'animation de l'UR 13.